

LES ESPACES EXTÉRIEURS

Rencontre BAT'Im Club du 21 mai 2013

PROGRAMME

Les projet ANRU ont mis en évidence la nécessité, tant pour les réhabilitations que pour les constructions neuves, d'accorder une attention particulière à la conception, la réalisation et la gestion des espaces extérieurs.

En 2013, Une rencontre (le 21 mai) et un atelier (les 12 et 13 décembre) seront programmés sur ce thème et auront pour objectifs de proposer des éléments de réponse aux questions suivantes :

1. Quelle articulation entre projet urbain et projets de résidentialisation en vue d'une attractivité renouvelée des résidences ?

- quelle articulation entre espaces publics et espaces privés (dedans/dehors, ouvert/fermé) ? Quelles fonctions et modalités d'animation des espaces publics (rues, places,...) par les espaces nouvellement résidentialisés ?
- quelle prise en compte des contextes urbains et des besoins induits dans la programmation et la conception des espaces résidentiels ?

2. A quoi servent les espaces extérieurs résidentiels ? Quelles sont les fonctions attendues d'un espace résidentiel et leur articulation ?

- Quelles prises en compte dans le cadre de la programmation (méthodes et outils développés)?
- Quelles conciliations entre les fonctions techniques (stationnement, circulation, gestion des déchets, EP) et les fonctions récréatives et d'embellissement (seuils, vues, limites, jeux,...) ?
- Quelle association des habitants en phase programmation, conception, réalisation et gestion ? Sur quels objets (stationnement, jeux, jardins...)?
- Quels niveaux, modes d'appropriation par les usagers et évolution des usages (jardins partagés,...) ?

3. Comment optimiser les coûts d'investissements et les coûts d'exploitation des espaces résidentiels ? Quels impacts sur l'organisation de la gestion induite par leur réaménagement ?

- l'économie de la production des espaces résidentiels: quel montage financier hors de l'ANRU?
- l'économie et l'organisation de la gestion induites par les projets: quelles mobilisations et quelles contributions des services gestion dans le cadre des opérations?

JOURNÉE PRÉSIDÉE PAR JEAN-PHILIPPE LAFON - AQUITANIS

9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h45 - 10H00 : Introduction et présentation de la rencontre

Jean-Philippe LAFON, Vice-président de BAT'Im Club

10h00 - 10h50 : Concilier projet urbain et projets de résidentialisation

Jean-Pierre MILLET, Directeur Adjoint - SEMDO

10h50 - 11h40 : Les choix de conception des espaces résidentiels entre espace fermé et espace ouvert

Jean-Noël TOURNIER, Paysagiste et Directeur de l'atelier de Paysage B. et JN TOURNIER

11h40 - 12h30 : La politique du logement français en matière de résidentialisation

Marie-Laure FRANÇOIS, Responsable de cadre de vie / environnement - Logement Français

DÉJEUNER PRIS EN COMMUN

14h00 - 14h50 : Retours d'expérience sur la démarche « environnement et cadre de vie » (2006-2013)

Marine TOURNIER-LASSERVE, chargée de mission « nature en ville » - Groupe Immobilière 3F

14h50 - 15h40 : Quels choix de mobiliers et de revêtements en vue de s'assurer d'une gestion pérenne?

Damien BILLOT, paysagiste - SLG PAYSAGE

15h50 - 16h40 : Appréhender la conception d'un espace résidentiel comme un organisme vivant ?

Hervé ROSSET, paysagiste et Directeur de D&H

16h40 - 17h30 : La prise en compte de la gestion et du fonctionnement ultérieurs induits par la résidentialisation : l'action du service espaces extérieurs de l'OPH93

Marine DASSE-HARTAUT, Directrice du service espaces extérieurs de l'OPH93

**MERCI DE RENVOYER CE BULLETIN D'INSCRIPTION À
BAT'IM CLUB - SANDRINE JOSSE - 2, RUE LORD BYRON - 75008 PARIS
TEL : 01 40 75 70 22 - FAX : 01 58 36 57 10
SECRETARIAT@BATIM-CLUB.COM**

IDENTITÉ DE L'ORGANISME : _____

NOM DU PARTICIPANT (MERCİ D'UTILISER AUTANT DE BULLETINS QUE DE PARTICIPANTS) : _____

FONCTION : _____

Tél : _____ Mail : _____

21 MAI 2013 PARTICIPERA OUI NON DÉJEUNERA OUI NON

Adhérents : 100 € / pers. Inscrite

Non adhérents : 450€ / pers. inscrite

Toute annulation doit parvenir par écrit 72 heures avant la date de la manifestation.

Afin de préserver la qualité du travail de nos participants, nous sommes amenés à en limiter le nombre. En conséquence, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée, la participation pouvant être limitée à deux représentants par organisme dans l'hypothèse d'un trop grand nombre d'inscriptions.

LIEU DE LA RENCONTRE :

**NOVOTEL PARIS BERCY
85 RUE DE BERCY – 75012 PARIS
MÉTRO BERCY : LIGNES 6, 14 – RER GARE DE LYON : LIGNE A ET D**